



TIRAGE LOTO ÉPICERIE

L'OISEAU MATINAL AURA LIEU
CE VENDREDI 14 NOV. À 15 h 30
SUR LES ONDES DE CINN 91,1
500 \$ EN ARGENT COMPTANT!!



HEARST A COMMÉMORÉ LA JOURNÉE DU SOUVENIR PAGE 2



JEAN SYLVESTRE PAGE 9



TOURNOI ANNUEL PAGE 13



Ford LECOURSMOTORSALES

AVEC L'ACHAT D'UN:
FORFAIT DE PNEUS D'HIVER

LE FORFAIT COMPREND:

- 4 PNEUS
- 4 JANTES
- 4 CAPTEURS

VOUS OBTENEZ:

GRATUIT GRATUIT GRATUIT

- UN NETTOYAGE DE BASE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- &
- UN RANGEMENT DE PNEUS SAISONNIER

D'UNE VALEUR DE 285 \$

→ demandez à votre conseiller pour plus de détails

offre valide jusqu'au 31 décembre 2025

lecouresmotorsales.ca

Hearst a commémoré la journée du Souvenir

La Légion royale de Hearst a célébré la journée du Souvenir mardi dernier. L'évènement a débuté par une parade encadrée par la police et les services d'incendie jusqu'au Conseil des Arts, suivie d'une grande cérémonie à laquelle de nombreux membres de la communauté ont participé.

Par Ndery Dione

Manon Longval, responsable des levées de fonds à la Légion royale de Hearst, a prononcé un discours rappelant l'histoire de cette journée. Elle a également évoqué le poème emblématique «Au champ d'honneur» de John McCrae, écrit en 1915, qui symbolise les sacrifices des soldats, l'espoir et le devoir liés à cette commémoration.

Lors de la cérémonie, la Légion a

invité cinq élèves originaires de différents pays à se présenter devant l'assemblée et réciter le poème du lieutenant McCrae, chacun dans sa langue, afin d'en souligner le 110^e anniversaire.

Le maire de la Ville de Hearst, Roger Sigouin, a pris la parole pour retracer l'histoire de cet évènement, tout en rendant hommage à celles et ceux qui ont participé à la guerre pour représenter le pays.

Enfin, les représentants des institutions, entreprises, familles, établissements scolaires et organismes locaux ont été invités à déposer leur couronne à l'avant. Manon Longval a ensuite remercié le Conseil des Arts pour son soutien, ainsi que la classe de musique de l'École secondaire

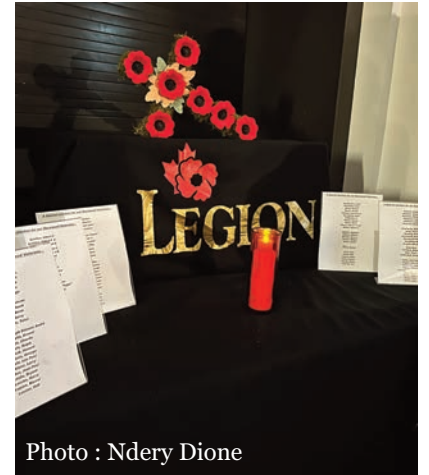


Photo : Ndery Dione

catholique de Hearst pour l'interprétation de l'hymne national, de même que toutes les personnes présentes dans la salle.



Photos : Ellie Pelletier-Mc Innis



Défections en chaîne chez les conservateurs

Le Parti conservateur du Canada a subi, en 48 heures, deux départs dans ses rangs la semaine dernière. Il s'agit du député néoécossais Chris d'Entremont, qui a fait une transhumance vers les libéraux, et du député conservateur d'Edmonton Riverbend, Matt Jeneroux, qui a démissionné.

Par Ndery Dione

Le député Chris d'Entremont a justifié sa décision en s'attaquant directement au style de leadership de son ancien chef, Pierre Poilievre. Ces deux derniers mois, dit M. d'Entremont lors de son point de presse à Ottawa après son ralliement au parti libéral de Mark Carney, il ne se sentait pas en phase avec les idéaux dont parlait le chef de l'opposition, M. Poilievre.

Cependant, lors d'une conférence de presse tenue hier, Pierre Poilievre a déclaré qu'il ne changerait pas son style de leadership, malgré le départ de parlementaires.

Rappelons que M. Poilievre a fait une déclaration polémique il y a trois semaines, lors d'une entrevue au balado Northern Perspective, qui a suscité du désaccord lorsqu'il a affirmé que «beaucoup de scandales de l'ère Trudeau auraient dû mener à des peines d'emprisonnement», notamment le voyage de l'ancien premier ministre libéral sur l'île privée de l'Aga Khan.

De plus, les propos controversés qu'il a tenus sur la GRC, en qualifiant sa direction de «méprisable» et en l'accusant d'avoir dissimulé des scandales liés à l'ancien premier ministre Justin Trudeau, lui ont valu d'énormes critiques.

De son côté, Matt Jeneroux a écrit une lettre, jeudi dernier, pour annoncer sa démission.

«Je me suis présenté aux dernières élections avec l'espoir que les Canadiens feraient confiance à une équipe dirigée par les conservateurs de Pierre Poilievre, ce qui nous donnerait l'occasion de changer l'image du Canada dans notre pays et à l'étranger», a-t-il déclaré, ajoutant que le résultat électoral d'avril dernier n'est pas celui qu'il espérait.

Toutefois, il n'a pas détaillé les raisons qui ont mené à son départ, mais a mentionné qu'il souhaite se «concentrer entièrement à sa famille et aux responsabilités qui en découlent». Le député conservateur de la circonscription de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk, Gaétan Malette, a donné son point de vue sur ces départs, les qualifiant de «désagréables». Toutefois, M. Malette demeure très confiant : «notre caucus se tient ensemble très fort».



**CLUB ACTION
HEARST**

vous invite à son

**Dîner de Noël
traditionnel**

**Le 19 décembre
– Membres
seulement
25 \$/personne**

**Procurez-vous
vos billets avant
le 12 décembre!**

Le gouvernement ontarien renforce son économie face aux défis mondiaux

Le ministre des Finances de l'Ontario, Peter Bethlenfalvy, a rendu public la semaine dernière un document exposant le plan du gouvernement provincial pour protéger l'Ontario et renforcer son économie. Ce plan vise à la rendre plus concurrentielle, résiliente et autosuffisante, notamment en réduisant les formalités administratives, en investissant dans les infrastructures, en soutenant les travailleuses et travailleurs, en améliorant les services publics et en rendant la vie plus abordable.

Par Ndery Dione

Les points importants du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario : Un plan pour protéger l'Ontario*, trace les grandes lignes d'une stratégie à la fois défensive et ambitieuse.

Face à la montée des tarifs douaniers américains et aux pressions économiques internationales, le gouvernement de l'Ontario met de l'avant une série de mesures de soutien totalisant plusieurs milliards de dollars. Le compte *Protéger l'Ontario*, doté d'une enveloppe de 5 milliards, en constitue la pierre angulaire.

Déjà, une première tranche d'un milliard a été versée pour aider les entreprises des secteurs de l'acier, de l'aluminium, du cuivre et de l'automobile à maintenir leurs activités et préserver les emplois. Les prochaines phases, encore en développement, viseront à stimuler l'innovation et à accélérer la croissance d'entreprises stratégiques pour l'économie ontarienne.

En outre, sur le plan de l'emploi, l'Ontario investit 20 millions de dollars dans le réseau des centres POWER, destinés à soutenir les travailleurs touchés par des mises à pied. Ces centres pourront désormais intervenir de manière proactive, parfois avant même qu'une entreprise ne réduise ses effectifs. Dix centres sont déjà en activité et ont aidé près de 15 000 personnes cette année.

De plus, un autre programme doté de 40 millions aidera les collectivités

locales à s'adapter aux perturbations commerciales liées aux nouvelles barrières tarifaires.

En outre, la stratégie du gouvernement ne se limite pas à amortir les chocs. Elle vise également à faire de l'Ontario l'économie la plus compétitive du G7. Parmi les mesures phares, on retrouve la remise complète de la portion provinciale de la TVH sur les habitations neuves d'une valeur maximale d'un million de dollars.

Cette initiative, qui pourrait faire économiser jusqu'à 80 000 \$ aux acheteurs, s'inscrit dans un effort plus large pour favoriser l'accès à la propriété.

En revanche, au côté de la fiscalité, un plan d'action est en préparation pour 2026 afin de moderniser le système d'imposition des particuliers et des entreprises, dans le but d'attirer les investissements et de renforcer la compétitivité à long terme.

En plus, le gouvernement propose d'élargir le crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication en Ontario (CIIFO), dont le taux passerait temporairement de 10 % à 15 %, et qui serait désormais accessible à un plus grand nombre d'entreprises.

Pour apporter un soutien aux entreprises locales, la province entend tirer parti de ses 30 milliards de dollars d'achats publics annuels pour encourager l'approvisionnement auprès d'entreprises ontariennes et renforcer les chaînes d'approvisionnement locales.

Ensuite, elle prévoit également accroître le soutien aux entreprises autochtones, notamment à travers un fonds de 3 milliards de dollars en garanties d'emprunt pour des projets d'infrastructure.

Par ailleurs, le gouvernement de Doug Ford veut faciliter le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre grâce à la Loi de 2025 pour protéger l'Ontario en favorisant le libre-échange, tout en simplifiant les processus administratifs et les permis. Dans la même perspective, un financement additionnel de 100 millions de dollars est accordé au programme dans le fonds L'Ontario, ensemble pour le commerce (FLOEC) pour aider les PME à diversifier leurs marchés. Le financement total de ce programme sera ainsi porté à 150 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2025-2026. Parallèlement aux efforts économiques, le gouvernement réaffirme son engagement envers les services publics essentiels. Le Plan d'action pour les soins primaires, doté de 2,1 milliards de dollars, vise à garantir à chaque Ontarien un accès à des

soins de première ligne.

D'importants investissements sont également annoncés dans les soins à domicile (1,1 milliard sur trois ans) et dans les infrastructures hospitalières, avec 56 milliards prévus sur dix ans pour plus de 50 projets et environ 3 000 nouveaux lits.

À cela s'ajoute le plan d'immobilisations global le plus ambitieux de l'histoire de la province, lequel prévoit plus de 201 milliards de dollars d'investissements sur dix ans, dont 33 milliards dès 2025-2026.

Ce programme soutiendra l'emploi, modernisera les infrastructures et appuiera la construction de logements et d'équipements communautaires essentiels, notamment par des fonds accrus pour les municipalités.

Afin d'offrir davantage de soutien aux municipalités, la province a pris d'importantes mesures en investissant 1,6 milliard de dollars supplémentaires dans le cadre du Programme pour l'infrastructure municipale et le logement (PIML), afin d'accélérer la construction de logements et d'infrastructures essentielles.

Elle continue également de bonifier le Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario (FPMO) en y injectant 100 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour permettre la prestation de services essentiels.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE INVITENT LEURS AUDITEURS, LECTEURS ET SURTOUT LEURS MEMBRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2025!

Ce rendez-vous aura lieu le jeudi 18 décembre à 19 h à la salle du haut de la Légion royale canadienne

À l'ordre du jour :

- 1 - états financiers 2024-2025
- 2 - résolution de nouveaux règlements

P.S. Vous pourrez vous procurer la nouvelle carte de membre 2026 lors de cette rencontre et découvrir les nombreux prix à gagner grâce à elle.



CAMPAGNE DE MEMBRIÉTÉ 2026

Devenez membre pour seulement 25 \$ par personne!

Encouragez le Club Action et votre communauté!

LES Médias de l'épinette noire

JOURNAL LE NORD

CINN911.com



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité et ventes
jpelletier@hearstmedias.ca

webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.jones@daycommunications.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épINETTE NOIRE

Les Médias de l'épINETTE NOIRE est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

 Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

 FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épINETTE NOIRE en mai 2016.

ISSN 1199-0805



L'avenir des communautés francophones en situation minoritaire passe par l'immigration

LETTRÉ OUVERTE – À l'heure où l'immigration fait régulièrement les manchettes, le Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) profite de la 13e Semaine nationale de l'immigration francophone, pour apporter un autre éclairage. Nous voulons remercier haut et fort les personnes immigrantes francophones d'enrichir notre francophonie et de contribuer pleinement à sa pérennité.

Depuis près de 30 ans, le RDÉE Canada œuvre au développement économique et à la vitalité des communautés francophones et acadienne en situation minoritaire à travers le pays. Cette position privilégiée nous permet de constater quotidiennement que l'immigration francophone n'est pas qu'une question de langue ou de culture, mais également un moteur essentiel de prospérité.

Aujourd'hui, près de 3 millions de locuteurs francophones vivent en situation minoritaire au Canada. Cependant, le poids démographique des francophones hors Québec continue de diminuer — passant de 3,8 % en 2016 à 3,5 % en 2021.

Ce recul rappelle l'importance de maintenir une proportion significative d'immigration francophone à l'échelle nationale, pas seulement au Québec. C'est essentiel non seulement pour combler les pénuries de main-d'œuvre sectorielles, mais aussi pour préserver le poids démographique, culturel et politique des francophones dans l'ensemble du pays.

L'année dernière, plus de 30 000 immigrants francophones ont choisi de s'établir au Canada et à l'extérieur du Québec, une hausse encourageante pour les communautés francophones en situation minoritaire.

Pour que l'immigration soit un succès autant pour la personne qui fait le choix d'immigrer au Canada que pour la communauté d'accueil, il est impératif d'améliorer notre capacité à recevoir les nouveaux arrivants et à s'intégrer. Avoir accès à un emploi, un logement, des écoles, des soins de santé, c'est la base. Mais avoir aussi la possibilité de participer à la vie communautaire, de se faire des amis et de s'épanouir autant professionnellement que personnellement sont aussi des éléments clés du succès. Si la mobilité de la main-d'œuvre et la reconnaissance des acquis se heurtent encore à de nombreux obstacles au Canada — les provinces s'imposant entre elles trop de barrières — la situation est sans doute encore plus marquée lorsqu'il s'agit de la main-d'œuvre issue de l'immigration.

Il y a quelques mois, je me trouvais dans une province dans le cadre de mes fonctions. Dans la même conversation où on me parlait de la crise du logement et de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction, on m'a raconté l'histoire de ce maître électricien avec 20 ans d'expérience dans son pays d'origine, récemment débarqué dans cette province avec sa famille. L'organisation responsable d'attribuer les permis de compétences aux électriciens aurait refusé que cette personne passe un test de compétences et l'aurait plutôt forcé à commencer au bas de l'échelle, comme si elle sortait à peine de l'école des métiers.

Ce type de corporatisme est d'une grande nuisance. Parce que s'il faut évidemment protéger le public en assurant que certains corps professionnels possèdent sans aucun doute les compétences requises à leur travail, ne même pas faire passer un examen à une personne pour ensuite établir la mise à niveau nécessaire est déplorable et incohérent avec les besoins criants.

Le pire, c'est que nous entendons des histoires similaires

trop souvent, partout au pays et rien n'y change.

Et saviez-vous que la population francophone à travers le monde est en pleine croissance? Certaines projections la voient doubler d'ici quelques décennies à peine pour passer à 700 millions de personnes. Si le Canada se positionne bien, il y aura là des opportunités incroyables pour notre pays et la présence de deux langues officielles devrait être un avantage comparatif important pour les affaires et les partenariats.

Mais pour saisir ces opportunités, nos entreprises doivent pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée, diversifiée et fière de s'exprimer en français.

Dans un contexte où les débats politiques sur l'immigration se tendent, nourris par les défis liés au logement, à la pression sur les services publics et à l'incertitude économique, il est crucial de rappeler une évidence trop souvent occultée : l'immigration demeure une richesse, une force et une fierté collective. C'est notre responsabilité commune d'assurer une expérience positive autant pour la personne immigrante que pour la communauté d'accueil.

Le français fait partie de notre héritage, de notre identité et de notre avenir. Préserver et faire rayonner cette langue partout au pays, incluant dans les neuf provinces et les trois territoires où elle est en minorité linguistique, c'est aussi reconnaître celles et ceux qui la font vivre, jour après jour, dans nos écoles, nos entreprises, nos institutions et nos quartiers. Les faits sont têtus et à l'évidence, la pérennité de la francophonie canadienne hors Québec passe beaucoup par l'immigration francophone. Célébrons-la cette semaine, en faisons-en un succès structurel.

Yan Plante

Président-directeur général

Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada)

CARICATURE — Dépense ou défense?



Gaétan Malette défend les intérêts du Nord à la Chambre des communes

Élu député fédéral lors de la dernière élection pour la circonscription de Kapuskasing–Timmins–Mushkegowuk, Gaétan Malette, membre du Parti conservateur du Canada, nous a décrit son expérience à la Chambre des communes, les défis liés à son nouveau poste, ainsi que certaines difficultés auxquelles fait face l'industrie forestière, plus particulièrement dans le Nord de l'Ontario.

Par Nderly Dione

«Ça fait déjà six mois. C'était tout un apprentissage et les gens me disaient "qu'est-ce que tu vas faire?"», confie M. Malette, expliquant que, pendant la campagne, il était occupé à rencontrer et à travailler avec les gens pour essayer de gagner l'élection.

«Quand j'arrivais ici, je ne savais pas dans quoi je m'embarquais», révèle le député, soulignant que, maintenant, tout se passe bien. Il a des alliés avec qui il travaille afin de bien représenter sa circonscription. «L'exemple que je peux donner, et ce n'est peut-être pas trop connu, mais pour l'usine de Kapuskasing, je suis venu à bout d'organiser des rencontres. J'ai dit que je travaille en équipe et je travaille pour mon comté. Et puis, on a réussi à avoir des réunions avec les représentants de Kap Paper», explique Gaétan Malette. Il ne participait toutefois pas à ces rencontres, mais entretenait

plutôt des discussions avec les ministres du gouvernement.

Habituellement, les députés qui sont du côté de l'opposition reçoivent parfois des dossiers afin de répliquer au ministre et au gouvernement en face; c'est également le cas de M. Malette.

«On m'a donné deux mandats. L'un, c'est pour les richesses naturelles. On a commencé avec l'industrie forestière et le libre-échange avec les Américains. Et là, c'est un comité qui est bien structuré. On a rencontré les gens de la Colombie-Britannique, du Québec et de l'Ontario ainsi que les manufacturiers. Et puis, on commence à travailler tous ensemble à mettre de la pression et les libéraux sont avec nous.» M. Malette dit également qu'ils veulent faire pression sur le premier ministre Carney, même si ce n'est pas facile pour lui.

Concernant la situation actuelle avec les tarifs imposés par le gouvernement américain, Gaétan Malette reconnaît que c'est un peu compliqué, mais qu'il y a une chose : il faut trouver une entente avec les États-Unis.

Selon l'honorable député, le Canada a d'autres pays partenaires comme le mentionnent certains producteurs lors de leurs rencontres, en citant la Chine, l'Inde de même que l'Europe, mais pour lui, il n'y a pas d'autres choix : il faut négocier avec les États-Unis.

Quant au deuxième mandat qu'on lui a confié, M. Malette évoque que son parti a formé un comité interne composé de trois équipes, dans le but de rencontrer toutes les industries au Canada. «On va faire une vingtaine d'endroits pour leur demander, à eux, qu'est-ce qu'il faut

changer. Et qu'est-ce qu'il faut améliorer dans le gouvernement?»

Parmi les secteurs industriels inclus dans cette initiative des conservateurs, le député a mentionné le pétrole, l'agriculture, la pêche, la foresterie, le secteur manufacturier et toutes les autres industries.

En outre, après avoir passé plus de trois décennies de sa carrière à travailler dans le secteur forestier, il a choisi le comité des ressources naturelles lorsqu'on lui a demandé, à la Chambre des communes, en tant que député, de sélectionner un secteur à partir d'une liste.

«Quand je rencontre toutes les industries à travers le pays, je me rappelle et je comprends ce qu'ils disent.»

«On a de très bonnes discussions», dit Gaétan Malette. Il se souvient

qu'un collègue de l'autre côté lui avait dit : on s'aperçoit que c'est toi qui prépares tes questions pour sortir des réponses.» Selon M. Malette, certains députés trouvent cela plus compliqué lorsqu'ils s'adressent aux associations, car ce sont les acteurs eux-mêmes qui savent ce qui se passe dans le secteur forestier.

Actuellement, dénonce-t-il, les usines de bois ferment partout au pays, notamment en Ontario et en Colombie-Britannique, insistant sur le fait que personne ne peut coopérer avec des tarifs de 45 %, qui pourraient peut-être atteindre 55 % avec la dernière menace de Donald Trump d'envisager d'ajouter un autre 10 %.

En terminant avec la situation de l'usine de Kapuskasing, le député Malette dit apprécier l'aide des deux gouvernements, provincial et fédéral, qui ont permis au moulin de rouvrir ses portes et de poursuivre ses activités, mais il plaide pour une solution à long terme.



Tel qu'il l'a indiqué sur sa page Facebook, le député Gaétan Malette a assisté à la conférence et à la réception 2025 de l'Association des produits forestiers du Canada (APFC).
Photo : Gaétan Malette/Facebook



KANNIKA KENNELS

Marc Audette

Cell. : 705 372-5299 après 18 h

Facebook : Kannika Kennels

800 route 11 Est
Hallébourg ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
PLANCHER CHAUFFÉ

▶ NOVEMBRE ◀

Mois de la littératie financière

Vous pouvez toujours compter sur nous!





Caisse Alliance

La Fédération des gens d'affaires francophones encourage l'appui du gouvernement

La Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario (FGA) se dit encouragée par les mesures présentées dans l'Énoncé économique d'automne du gouvernement de l'Ontario, selon un communiqué publié la semaine dernière. Dominic Mailloux, président de l'organisme, a apporté quelques explications sur les défis et le mandat de cette fédération, ainsi que sur son impact dans la province.

Par Ndery Dione

L'organisation applaudit notamment l'ajout de 100 millions de dollars au programme *L'Ontario, ensemble pour le commerce*, qui soutiendra les petites et moyennes entreprises dans leur diversification, leur expansion vers de nouveaux marchés et leur résilience face aux droits de douane américains. De plus, la FGA accueille aussi favorablement la bonification du crédit d'impôt pour l'investissement dans la fabrication, ainsi que le plan d'action fiscal visant à protéger les entreprises et les travailleurs tout en stimulant la compétitivité économique.

Selon son président, Dominic Mailloux, les entreprises francophones de l'Ontario sont particulièrement bien placées pour tirer profit de ces initiatives. «Miser sur la francophonie économique, c'est miser sur une double compétence linguistique et culturelle qui renforce la compétitivité de l'Ontario sur la scène mondiale», a-t-il affirmé.

Créée en janvier 2021, dit M. Mailloux, la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario célébrera son cinquième anniversaire en janvier prochain, ajoutant que l'idée de mettre en place cette initiative vient d'une tournée que la ministre des Affaires francophones, Caroline Mulroney, avait effectuée avec les différents acteurs économiques de la province à l'époque.

«Parmi les consultations qu'elle avait faites, il y avait un besoin de mettre sur pied une fédération des gens d'affaires. Et donc, c'était des gens qui s'exprimaient un peu partout dans la province. Par la suite, il y a eu la covid, et surtout qu'il y avait beaucoup d'idées qui ont été mises de l'avant pour une relance et sortir de la pandémie», explique-t-il, ajoutant que différentes tables ministérielles avaient été créées, notamment celle sur le développement de l'économie francophone à laquelle il avait été convié.

«Moi, j'avais mis en avant la nécessité

de mettre sur pied de tels organismes. Alors, avec le soutien du ministère des Affaires francophones de l'Ontario, la Fédération a vu le jour, et représente environ 5000 entrepreneurs francophones de toutes les régions de l'Ontario. Et l'idée c'est de faire valoir la francophonie, notamment ici en Ontario, avec une grande minorité francophone hors Québec», indique Dominic Mailloux, soulignant que cela représente un atout économique non seulement pour la communauté francophone, mais aussi pour l'ensemble des Ontariens.

Cependant, bien qu'il soit vrai que la ministre provinciale ait participé au lancement de cette association, précise le président, la Fédération des gens d'affaires francophones de l'Ontario (FGA) est totalement indépendante du gouvernement.

«On a notre propre charte, on a nos propres règlements généraux, on a notre propre membricité et on a nos propres fonds (...)»

Après sa création en 2021, la Fédération a publié son premier profil sommaire de l'économie francophone, suivi de deux livres blancs, révèle M. Mailloux, ajoutant qu'ils ont réussi à cartographier et à regrouper l'écosystème d'affaires francophone au cours de ces cinq années.

En outre, de nombreux groupes d'affaires en Ontario sont membres de cette association dans le but d'avoir un organisme parapluie qui parle en leur nom et qui représente également les gens d'affaires francophones de la province, comme la Société économique de l'Ontario, des chambres de commerce et bien d'autres.

Le président a mentionné que l'organisme, même s'il est encore jeune, possède assurément une valeur ajoutée et génère des retombées grâce à son travail.

«Juste d'avoir regroupé l'écosystème des gens d'affaires francophones en Ontario, on a vu tout de suite des retombées. Je m'explique. Il y avait déjà plusieurs organismes ou des personnes qui étaient sur le terrain et faisaient un peu ce qu'on essaie de faire. Mais, en regroupant ces gens-là, on a créé des liens et c'est la force du réseautage. Ça a créé des opportunités, soit d'affaires ou des opportunités d'emplois (...)»

PRÊTS POUR L'HIVER?

Pneus d'hiver • Entretien • Antirouille

CHEZ EXPERT CHEVROLET BUICK GMC,
ON S'OCCUPE DE TOUT!

FINANCEMENT À 0 %
+ BONUS BLACK FRIDAY de 1000 \$

— tout le mois de novembre!

500 route 11 Est,
Hearst ON P0L 1N0

705 362-8001
expertchevroletbuickgmc.ca



L'immigration francophone face à des défis systémiques

Le système d'immigration canadien imposerait cinq barrières aux personnes immigrantes francophones. Une équipe de recherche de l'Observatoire de l'immigration francophone au Canada (OIFC) les a identifiés à travers une enquête dont les premiers résultats ont été présentés le 6 novembre lors d'un webinaire.

Par Lê Hai Huong Vu –
Francopresse

Le chercheur et coordonnateur de l'enquête, Abdoul-Malik Ahmad, a défini les barrières systémiques ainsi : «l'effet combiné d'orientation, de structure et de biens individuels et collectifs inscrits dans les politiques migratoires et les pratiques administratives qui produisent des effets différents selon l'origine nationale, la race, le genre, etc.».

Qu'est-ce que l'Observatoire de l'immigration francophone au Canada (OIFC)?

L'OIFC a pour mission de diffuser, d'analyser et de diffuser les savoirs liés à l'immigration francophone, à partir des communautés locales jusqu'au niveau national. Il est affilié à l'Université de l'Ontario français à Toronto.

Les cinq barrières systémiques et leur impact

Lors du webinaire, l'équipe de l'OIFC a présenté les résultats de l'enquête compris dans un rapport publié récemment et qui détaille les fruits de leurs recherches. L'équipe de recherche a identifié cinq principaux obstacles. Il s'agit des barrières linguistiques, administratives, juridiques, financières et pour la reconnaissance des acquis professionnels.

Un total de 76 % des personnes qui ont répondu ont dit avoir été servis en français par le personnel du ministère Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) lors d'échanges électroniques. Abdoul-Malik Ahmad identifie cependant l'absence de contact humain direct comme un problème. Les personnes immigrantes d'expression française (PIEF) interagissent principalement avec des plateformes et des formulaires.

Les barrières administratives et juridiques ralentissent le processus, selon la chercheuse associée qui a aussi contribué au rapport, Eya Benhassine. Plus de la moitié des répondants, soit environ 54 %, ont passé six mois ou plus à collecter des informations. De plus, 44 % ont attendu six mois ou plus pour une réponse finale d'IRCC. Ces retards peuvent affecter la stabilité professionnelle et personnelle des

immigrants : 47 % des répondants ont indiqué que le délai de décision d'IRCC les affecter négativement.

D'après la même chercheuse, les biais dans la structure administrative responsable de la mise en œuvre des politiques d'immigration rendent les décisions institutionnelles opaques. Quarante-deux pour cent des sondés n'ont pas reçu d'explication pour les retards et 17 % n'ont pas compris les raisons du refus.

Abdoul-Malik Ahmad a constaté que des barrières existent aussi pour la reconnaissance des compétences professionnelles. Seulement 43 % des répondants ont demandé l'équivalence de leurs diplômes étrangers. Le chercheur pense que cela montre que les immigrants, principalement des pays du Sud, s'attendent à ce que leurs diplômes soient remis en question.

Les obstacles financiers sont, selon Abdoul-Malik Ahmad, une «barrière systémique qui est invisible». Selon lui, 23 % des répondants ont eu du mal à trouver des informations sur les coûts du processus d'immigration sur les sites gouvernementaux.

Sous la surface du système d'immigration

Le chercheur principal indique que la recherche se concentre sur le recrutement, y compris la promotion, la sélection et la communication avant l'arrivée des candidats au Canada. Les barrières systématiques identifiées se trouvent tout au long du continuum de l'immigration.

Elles ne sont pas le fruit du hasard, mais résultent d'instruments et d'outils mis en place par l'administration publique, indique Abdoul-Malik Ahmad.

Il affirme que les instruments du gouvernement influencent les décisions des acteurs pour atteindre leurs objectifs. Un immigrant francophone peut rencontrer des obstacles liés à la langue et à la communication lorsqu'il remplit des formulaires, comme l'a montré l'expert de l'OIFC durant le webinaire. À travers une analyse intersectionnelle, Abdoul-Malik Ahmad a montré comment les contraintes se combinent pour compliquer encore plus le parcours des PIEF.

Vers des démarches adaptées

Les PIEF, selon Abdoul-Malik Ahmad, relancent souvent les plateformes d'IRCC et s'appuient sur leur réseau de soutien — comme leurs proches, les forums ou les médias sociaux — pour obtenir de l'aide. Les répondants demandent «humanisation du traitement des dossiers en permettant quelque part un contact direct», indique le chercheur principal. Les PIEF souhaitent aussi une simplification des démarches administratives et une réduction des délais de traitement.

Le coordonnateur de la recherche évoque qu'ils voudraient d'ailleurs une meilleure accessibilité géographique et linguistique aux services d'IRCC, notamment par l'ouverture de bureaux en Afrique francophone. La directrice générale à l'OIFC,

Kimberly Jean Pharuns, a ajouté que d'autres intervenants, comme les services qui suivent le recrutement et l'arrivée des personnes immigrantes, peuvent contribuer à l'humanisation. Abdoul-Malik Ahmad a observé que les instruments publics, supposément neutres, renforcent les inégalités de pouvoir entre les candidats et ont tendance à privilégier certains groupes socioéconomiques par rapport à d'autres.

Profil des participants

Eya Benhassine a souligné que l'échantillon de cette première phase de l'enquête est trop petit pour généraliser les résultats à toutes les PIEF. Elle a été diffusée au printemps 2025 auprès des PIEF récentes. Lors de cette phase, 133 personnes y ont répondu, dont 81 ont fourni des réponses complètes. La méthode de distribution pourrait aussi avoir favorisé des personnes qui étaient plus au fait des services.

La plupart des personnes interrogées ont entre 30 et 49 ans, de plus, environ 56 % s'identifient comme femmes. Eya Benhassine précise que ces dernières sont entrées au Canada principalement via un programme d'immigration économique et vivaient avec leur famille lors de leur demande de résidence permanente.

Lancement du balado Paroles d'archives

Vous êtes invités à participer au lancement du balado *Paroles d'archives*, le **jeudi 27 novembre, de 18 h à 20 h**. Ce balado vous fera revivre l'adversité à laquelle la région a fait face, en donnant vie à des documents historiques. Du vin et du fromage seront servis sur place.

Inscrivez-vous gratuitement pour réserver votre place en communiquant avec le Centre d'archives. Faites vite, les places sont limitées!

Pour vous inscrire :

archives@uhearst.ca

(705) 372-1781, poste 155



CAGZA
Centre d'archives de
la Grande Zone argileuse



LES Médias
de l'épinette noire

LE NORD
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONALE
REGIONAL ECONOMIC DEVELOPMENT CORPORATION

Université
de Hearst

Visibilité et collaboration au menu du projet Partenaires en action

Le projet Partenaires en action est une initiative du Centre Partenaires pour l'emploi de Hearst, commencé le 1er octobre et qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre. Son objectif est de donner plus de visibilité aux employeurs de la région qui ont accepté d'y participer, ainsi qu'au Centre lui-même.

Par Ndery Dione

Joëlle Ayotte, prospectrice d'emploi, et Méлина Roy Vaillancourt, gestionnaire des programmes et services, étaient invitées à *L'info sous la loupe* la semaine dernière afin d'expliquer ce projet et de présenter les services offerts par le Centre, tant aux employeurs qu'aux personnes à la recherche d'un emploi.

D'après Mme Ayotte, tous les employeurs participant à ce projet ont fait don de cadeaux. Elle et ses collègues, initiatrices de Partenaires en action, ont préparé plusieurs boîtes pour y déposer les dons qu'elles ont reçus. «On a 21 boîtes de cadeaux présentement qui vont se retirer le 10 décembre.» Il est à noter qu'environ quarante-quatre entreprises ont adhéré au projet.

Leur objectif, dit Joëlle Ayotte, est de permettre aux employeurs de la région d'obtenir davantage de visibilité en créant des publicités qui correspondent à leur vision. «On fait des publicités sur nos pages TikTok, Facebook, Instagram et LinkedIn. Chaque entreprise a droit à des vidéos et ça dure environ de 30 à 50 secondes. C'est comme une annonce, on s'amuse en faisant des vidéos et on apprend à connaître un peu plus les entreprises. Donc, elles peuvent voir aussi qui est l'équipe du Centre Partenaires en même temps.»

Pour les personnes qui souhaitent participer au tirage des prix, indique la prospectrice d'emploi, il suffit de se rendre dans les entreprises participantes pour y inscrire leur nom dans le tirage. Pour plus d'informations, une affiche est disponible sur la page Facebook du Centre Partenaires pour l'emploi, accompagnée de la première vidéo de lancement du projet Partenaires



L'équipe de Partenaires en action ramasse les cadeaux offerts par les entreprises soutenant leur projet, afin de préparer les tirages prévus le 10 décembre.

Photo : Ndery Dione

en action. Le Centre Partenaires pour l'emploi souhaite élargir ses horizons avec les employeurs qu'il a beaucoup aidés par le passé, souligne Mme Ayotte.

Elle ajoute que l'organisme désire également tisser des liens vers d'autres employeurs avec qui il entretient moins de connexions, pour diverses raisons, tout en rappelant que, même sans offrir de financement à ces entreprises, le Centre peut les appuyer d'une autre façon.

«Beaucoup de personnes passent chaque année pour nous rencontrer», précise Méлина Roy-Vaillancourt, soulignant que, pour les chercheurs d'emploi et en se basant sur les dernières années, le Centre ouvre environ 276 dossiers actifs. Toutefois, en incluant ceux qui utilisent également leur Centre de ressources, le nombre est estimé à près de 1000.

«On aide les adultes de 18 ans et

plus à trouver un emploi (...). Tous nos programmes et services sont gratuits. On a aussi notre beau Centre de ressources qui aide les gens avec différents ateliers en matière d'emploi, à faire des CV, des lettres de présentation et autres. Et puis, on a aussi des ordinateurs, une imprimante, des téléphones et beaucoup d'outils au Centre que n'importe qui peut venir utiliser.»

D'après Mme Roy-Vaillancourt, c'est grâce à sa collègue, Joëlle Ayotte, qui occupe le poste de prospectrice d'emploi et entretient un excellent lien avec tous les employeurs de la région. Elle ajoute que, lorsqu'il y a de nouveaux employeurs, l'organisme fait leur connaissance et cherche à créer des

liens afin qu'ils soient informés des programmes offerts par le Centre.

«Pour les employeurs, on a deux programmes, et pour les personnes à la recherche d'emploi, on a un gros programme», déclare Méлина Roy-Vaillancourt. Elle mentionne aussi qu'il s'agit d'un programme de service d'emploi pour les personnes de 18 ans et plus, et que quelques changements positifs ont été apportés l'année dernière à ce programme. Ainsi, même si la personne travaille ou fréquente l'école postsecondaire, le Centre peut l'aider.

Ce volet n'était pas du tout possible auparavant, car il fallait que la personne soit sans emploi. Maintenant, c'est possible, et il s'agit d'un programme important qui aide beaucoup de gens de la région.

Du côté des employeurs, il y a un programme de subvention Canada-Ontario pour l'emploi disponible au Centre, qui vise à aider les employeurs qui veulent offrir du perfectionnement à leurs employés.

«On a un très bon budget pour ça et les employeurs, c'est certain qu'ils doivent répondre à des critères d'admissibilité. Mais, si ça fonctionne, on peut les aider à payer la formation (...)\», indique Méлина Roy-Vaillancourt. D'ailleurs, c'est l'une des tâches de Joëlle Ayotte d'aider ces employeurs à trouver une institution admissible au programme, tout en travaillant conjointement avec eux pour offrir une bonne formation à leurs employés.

Les tirages du projet Partenaires en action auront lieu le 10 décembre, rappelle Joëlle Ayotte. Elle invite donc tout le monde à participer auprès des commerces adhérant à ce projet afin de gagner des cadeaux, et en profite pour remercier chaque entreprise commanditaire.



Photo : Ndery Dione

À votre santé

Vieilles chez soi
 Aging at Home

Lundi
 de midi à 13 h
CINN911.com

Un étudiant haïtien découvre la vie hivernale à Hearst

L'hiver dans le Nord de l'Ontario est l'un des premiers défis auxquels font face les étudiants venant de l'international. Jean Sylvestre, originaire d'Haïti et installé à Hearst depuis cet automne, nous a rencontrés pour partager son expérience du début de l'hiver ainsi que les raisons qui l'ont poussé à choisir le Nord de l'Ontario pour poursuivre ses études.



Bienvenue dans le nord, Jean Sylvestre.
Photo : Ndery Dione

Par Ndery Dione

L'étudiant vivra son premier hiver et, vendredi dernier, il est sorti le matin pour affronter un nouveau climat, très différent de celui qu'il connaît chez lui, dans son pays tropical.

«Je n'avais vraiment pas d'idée sur la neige et je viens d'y goûter, là, aujourd'hui. C'est tout nouveau pour moi. Dans mon pays, c'est un climat tropical. Donc, c'est-à-dire qu'on n'est pas habitué avec la neige; c'est entre chaud et froid sur toute l'année.»

Cependant, M. Sylvestre s'était bien préparé à son nouvel environnement, sachant que dans le Nord, il fait très froid pendant la période hivernale et qu'il y a souvent des tempêtes de neige.

«Psychologiquement, je me suis préparé. J'ai préparé mon esprit parce que je savais que c'est le

Canada. Et en plus, c'est dans le Nord et donc on va s'y faire.»

Sur le plan vestimentaire, Jean a beaucoup apprécié le soutien de son campus, qui a organisé un atelier d'hiver pour les nouveaux arrivants afin de les aider à savoir quels vêtements acheter, notamment des manteaux d'hiver, chaussures et gants pour bien se protéger du froid. Son choix pour l'Université de Hearst, dit-il, s'explique par les cours offerts en mode bloc, car c'est une formule plus flexible et très différente du tronc commun qui existe chez lui, où le programme est parfois trop chargé.

«Je suis inscrit au programme de baccalauréat en administration des affaires et, jusqu'à présent, tout se passe bien. Mais avant de venir ici, à Hearst, j'étais au Mexique», confie Jean Sylvestre, ajoutant qu'il est venu à Hearst pour poursuivre ses études tout en travaillant en même temps, confirmant ainsi qu'il est bien installé et que son intégration au sein de la communauté se passe bien.





AULAC

CONSTRUCTION



- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



POUR NOUS CONTACTER :
(705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com

Plusieurs publications récentes sur les réseaux sociaux laissent entendre que les vaccins provoqueraient le décès des jeunes enfants — et qu'on le cacherait. Le *Détecteur de rumeurs* a voulu savoir si la littérature scientifique s'était penchée sur cette question.

Les vaccins augmentent le risque de mort subite du nourrisson? **FAUX**

Par Kathleen Couillard / Agence Science-Press

Les origines de la rumeur

Le syndrome de la mort subite du nourrisson correspond au décès soudain et inattendu d'un bébé, en apparence en santé, avant l'âge d'un an, rappelle l'Académie américaine de pédiatrie dans un texte de vérification de faits visant précisément à réagir à cette rumeur. Selon les scientifiques, ce syndrome pourrait être causé, par exemple, par une anomalie du tronc cérébral qui empêche l'enfant de se réveiller.

Ce n'est pourtant pas d'hier que circule l'idée selon laquelle les vaccins seraient les vrais responsables. Déjà en 2001, des chercheurs du Royaume-Uni écrivaient que dans les 20 années précédentes, plusieurs rapports anecdotiques avaient fait état d'une association possible entre les vaccins et la mort subite du nourrisson.

En 2025, la rumeur se propage toujours, en particulier sur les réseaux sociaux. Par exemple, on peut trouver plusieurs publications récentes sur Instagram qui allèguent que «les vaccins tuent».

Pas de tendance préoccupante

Les partisans de cette hypothèse avancent qu'il existerait un lien de cause à effet parce que, selon eux, les cas de mort subite du nourrisson surviendraient généralement dans les jours qui suivent la vaccination. Pour affirmer cela, ils s'appuient sur la plateforme américaine VAERS (*Vaccine Adverse Event Reporting System*, ou Système de notification des effets indésirables des vaccins).

Cette plateforme permet à n'importe qui — patient, membre de la famille ou professionnel de la santé — de publier ce qu'il présume être un effet secondaire d'un vaccin. Non seulement la plateforme est-elle ouverte à tout le monde, mais de plus, il n'est pas nécessaire de démontrer que le vaccin a causé l'effet rapporté : des experts se chargeront de vérifier ce qu'il en est. Pour cette raison, ceux qui gèrent VAERS prennent bien soin de souligner qu'un témoignage sur VAERS ne peut pas être considéré comme une preuve de quoi que ce soit.

En 2015, des chercheurs des Centres de contrôle des maladies (CDC) des États-Unis ont analysé les décès rapportés dans VAERS entre 1997 et 2013. Parmi les 1244 décès chez les enfants pour lesquels le registre fournissait un rapport médical ou un rapport d'autopsie, un peu moins de la moitié (44 %) avaient été attribués au syndrome de la mort subite du nourrisson. Parmi les autres causes de décès les plus courantes, il y avait l'asphyxie, des infections du sang et des pneumonies.

Soit ce qu'on observe dans la population américaine en général, vaccinée ou non, avaient conclu les chercheurs. Autrement dit, ces données ne montraient aucune tendance préoccupante.

Attention aux associations temporelles

Le facteur temps est évidemment une préoccupation dès qu'on parle de risques présumés du vaccin. Selon les observations des chercheurs des CDC, chez les moins de 1 an, la moitié des décès rapportés sur VAERS avait eu lieu dans les deux jours suivant la vaccination. En 2025, dans son texte de vérification de faits, l'Académie américaine de pédiatrie rappelait toutefois que ce n'est pas parce que deux phénomènes se produisent en même temps qu'ils sont reliés. Le simple hasard peut en effet expliquer que certains enfants victimes de la mort subite du nourrisson aient été vaccinés récemment, soulignaient en 2006 des chercheurs australiens. Considérant l'âge moyen des décès causés par ce syndrome, ces chercheurs avaient calculé la probabilité qu'un enfant ait été vacciné dans les 24 à 48 heures précédentes. En tenant compte du pourcentage d'enfants vaccinés à différents âges, ils ont estimé que cette probabilité était de 1,3 % et 2,6 % respectivement : cette coïncidence malheureuse se produirait donc environ une fois par année en Australie, concluaient-ils.

Un effet protecteur

Des recherches sont même allées plus loin. Par exemple, en 2001, des chercheurs ont comparé le taux de mort subite du nourrisson avant et après la modification du calendrier de vaccination au Royaume-Uni : celui-ci avait eu pour effet d'accélérer l'immunisation des tout-petits. Ces chercheurs ont remarqué qu'il y avait moins d'enfants vaccinés parmi les bébés victimes de mort subite du nourrisson. L'immunisation n'augmentait donc pas le risque de mort subite : elle pourrait même avoir un effet protecteur. En 2007, des chercheurs allemands ont publié une méta-analyse des résultats

de neuf études : leurs résultats ont également suggéré un effet protecteur. Selon leur estimation, la vaccination diminuerait de moitié le risque de mort subite du nourrisson. Cette estimation doit toutefois être interprétée avec prudence étant donné la grande hétérogénéité des études.

Plus récemment, en 2024, sur le site des CDC, on pouvait lire que depuis le début de la campagne «Dos sur le dos» en 1994, les cas de mort subite ont d'abord chuté radicalement, pour se stabiliser dans les années 2000. Pourtant, pendant cette période, le nombre de vaccins administrés aux enfants a augmenté.

Aujourd'hui, plusieurs associations professionnelles (Académie américaine de pédiatrie, Société canadienne de pédiatrie) ainsi que des sources gouvernementales (Santé Canada) soulignent que les vaccins pourraient peut-être avoir un effet protecteur contre la mort subite du nourrisson.

Verdict

Plusieurs études ont démontré qu'il n'y a pas de lien entre les vaccins et la mort subite du nourrisson. Le fait que ces deux événements semblent parfois se produire dans un court intervalle de temps s'appelle une corrélation, et non une relation de cause à effet. Plusieurs études ont en fait suggéré depuis 20 ans que le vaccin pourrait même avoir un effet protecteur.



Demain, c'est maintenant...

Chronique de Marc Bédard

COP30 : quand la Terre parle, mais que personne n'écoute

Cette semaine se tient la COP30, la grande rencontre internationale où les gouvernements discutent de la crise climatique. Depuis près de trente ans, ces conférences rassemblent des pays, des experts, des industries... et des promesses. Beaucoup de promesses. La COP, en théorie, sert à trouver des solutions communes pour réduire les émissions et protéger notre planète. En pratique, elle ressemble souvent à une immense table où chaque pays défend ses intérêts économiques avant de défendre le climat. Les pays producteurs de pétrole négocient leur survie économique, les pays riches tentent d'éviter des engagements trop coûteux, et les pays pauvres demandent de l'aide pour survivre aux dégâts qu'ils subissent déjà. Résultat : beaucoup de discours, quelques ententes générales... et très peu de décisions contraignantes. Pas parce que les gens y sont mal intentionnés, mais parce que la crise climatique n'est pas seulement une crise environnementale. **C'est une crise de société. Une crise de relation.**

On parle de technologies vertes, de crédits carbone, d'objectifs pour 2050. Mais on oublie quelque chose de fondamental : la nature ne négocie pas. Elle ne signe pas d'ententes. Elle nous parle par la sécheresse, par les feux, par les tempêtes... et nous continuons souvent à répondre avec des tableaux Excel.

Ce qui manque à ces grandes conférences, ce n'est pas l'intelligence. C'est l'écoute.

La crise climatique nous demande d'entrer en relation avec le monde vivant. De respecter les limites de la Terre comme on respecte les limites d'un proche. De choisir l'humilité plutôt que la domination. Et de redécouvrir ce mot que j'aime : care (une attention active et respectueuse envers la vie).

La vraie transition ne se décide pas seulement dans des salles de conférence. Elle commence dans notre manière de vivre, de consommer, de nous relier à ce qui nous entoure.

Parce que demain, ce n'est pas un objectif à atteindre.

Demain, c'est maintenant.

— Marc Bédard et Kai

Mot caché

Thème : **LES ASSURANCES**
5 lettres

A	Couverture	I	Prêt
Accident	D	Incendie	Protection
Actif	Décès	Indemnité	R
Agent	Domages	Inondation	Réclamation
Automobile	Dossier	Invalidité	Risque
Avis	Droit	M	S
B	E	Maison	Salaire
Bénéficiaire	Emploi	Maladie	Santé
Biens	Exclusions	Matériel	Sinistre
C	F	Médicament	Souscription
Cambriolage	Frais	Mutuelle	T
Cause	Franchise	O	Taux
Clause	G	Offre	V
Compagnie	Garantie	P	Valeur
Contrat	H	Paiement	Vandalisme
Cotisation	Habitation	Panne	Versement
Courtier	Hypothèque	Perte	Victime
Coût		Police	Voyage

R	N	I	V	P	C	L	A	U	S	E	A	G	E	N	T	P	R	E	T
E	E	O	N	E	E	M	I	T	C	I	V	E	G	A	Y	O	V	N	E
O	L	C	I	V	R	V	A	L	E	U	R	R	P	E	R	T	E	I	H
E	F	L	L	T	A	S	N	O	I	S	U	L	C	X	E	D	T	Y	E
C	T	F	E	A	A	L	E	E	R	I	A	L	A	S	I	N	P	R	E
E	O	I	R	U	M	D	I	M	S	A	N	T	E	C	A	O	U	R	D
N	I	U	N	E	T	A	N	D	E	T	U	O	C	R	T	T	T	O	R
O	C	D	R	M	P	U	T	O	I	N	I	A	A	H	R	S	M	E	B
I	A	E	N	T	E	R	M	I	N	T	T	G	E	E	I	M	I	E	V
T	M	I	C	E	I	D	O	T	O	I	E	Q	V	N	A	S	N	A	E
P	B	N	O	U	C	E	N	T	N	N	U	U	I	G	S	E	N	L	H
I	R	G	N	Q	F	N	R	I	E	E	O	S	E	O	F	D	I	A	L
R	I	A	T	S	R	M	I	M	I	C	M	S	D	I	A	B	B	M	E
C	O	P	R	I	A	T	A	O	A	E	T	E	C	L	O	I	E	A	I
S	L	M	A	R	I	I	L	C	N	T	S	I	I	M	T	E	C	L	R
U	A	O	T	O	S	P	T	N	A	E	A	S	O	A	E	N	I	A	E
O	G	C	R	O	M	I	A	U	C	I	M	T	T	N	P	S	L	D	T
S	E	D	N	E	F	P	X	E	R	E	U	I	S	I	V	A	O	I	A
T	N	E	M	A	C	I	D	E	M	A	O	C	A	U	S	E	P	E	M
C	O	T	I	S	A	T	I	O	N	N	E	S	I	H	C	N	A	R	F

Sudoku

JEU N° 950

NIVEAU :
DIFFICILE

	6		5					9
	7		2					
		5		3		7		
9		7	6	4				2
	2							
				7				3
		9			8	4		
1	4							9
8				6				

RÈGLES DU JEU :

RÉPONSE DU JEU N° 950

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

7	5	1	6	9	4	2	3	8
3	6	8	5	2	7	9	4	1
9	2	4	8	1	3	6	9	7
1	3	6	2	7	4	9	8	5
4	7	9	5	1	8	3	2	6
2	8	5	3	4	6	7	1	9
8	9	7	4	3	1	5	6	2
5	1	3	9	6	2	8	7	4
6	4	9	2	8	7	5	1	3

TIRAGE- Loto épicerie!



LE TIRAGE **OISEAU MATINAL (EARLY BIRD)**
AURA LIEU
CE **VENDREDI 14 NOV. À 15 h 30**
SUR LES ONDES DE CINN 91,1

500 \$ EN ARGENT COMPTANT!!

BILLETS VENDUS AU 1004, RUE PRINCE
Tirage - vendredi 12 décembre 2025 à 15 h 30 - Billet : 10 \$

Réponse du mot caché :

PRIME



Biscuits sablés aux cerises

Ces biscuits sablés sont si jolis que les enfants n'auront d'yeux que pour eux à la fin du repas.

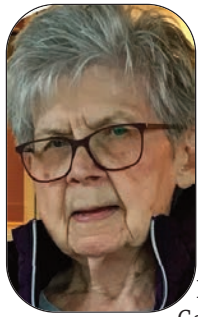
Étapes de préparation

- Dans un bol, mélanger la farine, la féculé et le sel.
- Dans un autre bol, crémer le beurre avec le sucre à glacer et la vanille au batteur électrique 3 minutes ou jusqu'à ce que le mélange ait doublé de volume. À basse vitesse ou à la cuillère de bois, incorporer les ingrédients secs. Transvider le quart de la pâte à la fois dans une poche à pâtisserie munie d'une grosse douille cannulée.
- Sur une plaque de cuisson tapissée d'un tapis de silicone ou de papier parchemin, façonner 24 rosaces d'environ 4 cm (1 1/2 po) de diamètre avec la pâte. Déposer une demi-cerise sur chaque biscuit. Réfrigérer 15 minutes.
- Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F).
- Cuire au four 14 minutes ou jusqu'à ce que le pourtour des biscuits soit doré. Laisser refroidir complètement. Les biscuits se conservent 2 semaines dans un contenant hermétique à la température ambiante.

Ingrédients

- 115 g (3/4 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 25 g (3 c. à soupe) de féculé de maïs
- 1 ml (1/4 c. à thé) de sel
- 115 g (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli
- 45 g (1/3 tasse) de sucre à glacer
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) d'extrait de vanille
- 12 cerises confites, coupées en deux

AVIS DE DÉCÈS



Colette Vandette

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Mme Colette Vandette (née Vallée) survenu le 8 novembre 2025, à l'âge de 93 ans. Elle laisse dans le deuil ses trois filles : Marianne V. Mercier (Léopold Mercier) de Rockland, Linda V. Gaudet (Armand Gaudet) de Moncton et Grace V. Marchand (Denis Marchant) de Hearst.

Elle laisse également dans le deuil huit petits-enfants : Éric et Mathieu Mercier; Pascal, Caroline et Steve Marchand; Annabelle, Geneviève et Véronique Gaudet; ainsi que 16 arrière-petits-enfants.

Elle laisse aussi de très beaux souvenirs dans le cœur de ses frères : Gérard Vallée et Jean-Denis Vallée de Hearst.

Elle fut précédée dans la mort par son tendre époux Lornie Vandette (2016), son père Joseph Arthur Vallée (1969), sa mère Rosanne Lapointe (1990), neuf sœurs, cinq frères et plusieurs neveux et nièces.

Colette était une bonne grand-maman, aimante et attentionnée, qui adorait passer du temps avec ses petits-enfants. Elle a su embellir la vie de plusieurs enfants et semer autour d'elle la joie et la bienveillance. Sa maison était un véritable refuge, un lieu où l'on se sentait immédiatement bienvenu, entouré de chaleur et de rires.

Elle possédait un très bon sens de l'humour et adorait faire rire son entourage. Elle aimait la vie, les bons moments en famille, et savait transformer la simplicité du quotidien en souvenirs heureux.

Elle était aussi une excellente cuisinière : ses repas réconfortants et ses desserts maison demeurent inoubliables pour tous ceux qui ont eu la chance d'y goûter. Autour de sa table, on partageait non seulement de bons plats, mais surtout des fous rires, des histoires et beaucoup d'amour.

Avant une retraite bien méritée, Colette a consacré 25 ans de sa vie chez Levesque Lumber, mettant toujours son énergie, son engagement et sa bienveillance au service de son travail.

Elle a partagé sa vie avec Lornie, son époux et âme sœur, décédé en 2016. Leur amour et leur complicité ont été une source d'inspiration pour tous ceux qui les connaissaient. Son rire, sa chaleur et sa bonté continueront de résonner dans nos cœurs. Qu'elle repose en paix, entourée de l'amour qu'elle a semé tout au long de sa vie.

Les funérailles, célébrées par le Père Hervé Sauvé, auront lieu le vendredi 14 novembre 2025 à 10 h 30, en la Cathédrale Notre-Dame de Hearst.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

L'INFO SOUS LA LOUPE

AVEC STEVE MC INNIS

TOUS LES VENDREDIS
DE 11 h À 13 h

Présenté par



CINN911.com

Municipalité de
Municipality of

mATTICE-
vAL CÔTÉ



Sac postal / P.O. Bag 129, Mattice, Ont. P0L 1T0
(705) 364-6511 – Fax: (705) 364-6431

OFFRE D'EMPLOI

Opérateur d'équipement – poste temporaire à temps plein
(pour remplacer un congé d'invalidité)

Ce poste pourrait devenir permanent au cours de l'année.

La Municipalité de Mattice – Val Côté est à la recherche d'une personne fiable pour occuper le poste temporaire d'Opérateur d'équipement au sein du département des Travaux Publics.

Résumé du poste : responsable d'opérer l'équipement de façon sécuritaire et appropriée sur divers sites de travail à l'intérieur de la Municipalité (entretien des routes, déneigement, collecte de poubelles, entretien du dépotoir, maintenance des bâtiments et de l'équipement, creusage au cimetière, etc.) L'équipement inclut notamment une variété de camions, un chasse-neige, une niveleuse, un "backhoe" et un tracteur.

Qualifications requises :

- Diplôme d'études secondaires
- Permis de conduire valide, de classe DZ
- Maîtrise des 2 langues officielles (parlé et écrit)
- Expérience pertinente avec le type d'équipement à opérer
- Expérience pertinente dans l'entretien de lignes d'eau et d'égouts
- Aptitudes en mécanique et en soudure
- Capacité à juger les situations, à prioriser et à organiser sa journée de travail
- Excellente forme physique (souvent appelé à soulever, se pencher, marcher, pousser et tirer), dextérité manuelle et coordination œil-main.

Conditions de travail : selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en poste : mi-décembre 2025

Les personnes intéressées à occuper ce poste sont priées de faire parvenir une lettre de présentation et leur curriculum vitae à l'attention de Guylaine Coulombe, Directrice générale, par courriel, à gcoulombe@matticevalcote.ca avant 17 h le 27 novembre 2025.

SVP, notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées en entrevue.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Notre future Librairie 10-04 est à la
recherche de personnes dynamiques
pour en assurer les opérations.

Certaines personnes nous ont approchés,
souhaitant nous aider bénévolement pour assurer
le succès de notre future Librairie.

Vous êtes intéressé? Communiquez simplement
avec Steve Mc Innis. Passez le voir du mardi au
vendredi après 13 h ou envoyez-lui un courriel à
l'adresse suivante smcinnis@hearstmedias.ca
ou encore par téléphone 705 373-0897.



LIBRAIRIE
10-04

Santé cardiaque : les femmes bénéficient davantage de l'activité physique

Les hommes de plus de 50 ans qui font de l'exercice ont un désavantage par rapport aux femmes de plus de 50 ans, si on se fie aux données fournies par les populaires applications de suivi de l'activité physique : au-dessus de 50 ans, les hommes doivent s'entraîner davantage que les femmes pour en tirer les mêmes bénéfices.

Par Agence Science-Presse

En chiffres, on parlerait de 9 heures d'activité physique «de modérée à intense» pour les hommes de cette tranche d'âge, contre seulement 4 heures pour les femmes, afin de diminuer de 30 % le risque de problème cardiovasculaire. C'est du moins l'estimation d'une équipe de chercheurs dirigée par Jiajin Chen, de l'Université Xiamen, en Chine.

Ils se sont appuyés sur les données d'activités, recueillies à des fins de recherches par la banque de données britannique Biobank. Les données leur ont fourni toutes sortes d'informations sur la santé de 80 000 participants pendant environ huit ans. Les données qui avaient été retenues pour cette étude (Biobank en contient sur plus 500 000 personnes) provenaient des gens qui avaient un historique de risque de

trouble cardiovasculaire.

On entend par activité «modérée ou intense» une marche rapide, de la course ou du vélo.

L'écart devient moins significatif lorsque le nombre d'heures d'exercices diminue. Mais les femmes semblent systématiquement conserver un léger avantage, pour une durée d'exercices comparable. Et l'écart redevient prononcé — toujours en faveur des femmes — dans le

groupe de 5000 participants qui ont déjà eu un diagnostic de trouble cardiovasculaire.

La recherche est parue le 27 octobre dans la revue *Nature Cardiovascular Research*.

Les médecins soupçonnent depuis longtemps l'existence d'un tel écart, mais obtenir des données aussi fiables sur les activités des unes et des autres n'a jamais été aussi facile que depuis que se sont répandus les montres connectées et autres appareils qui peuvent récolter une foule de données sur nous.

Si cet écart hommes-femmes se confirme dans les futures études, cela signifie, notent les chercheurs, qu'il va falloir remettre à jour certaines des lignes directrices en matière de santé : les recommandations en matière d'exercices physiques ont beau être différentes pour hommes et femmes, il devient possible de les appuyer sur des données de plus en plus précises, à mesure que ces données personnelles deviennent de plus en plus abondantes.

Le club Karaté Hearst a organisé un tournoi régional

L'instructeur en chef du club Karaté Hearst, André Rhéaume, a fait le point sur leur 29^e tournoi, qui a eu lieu le 1^{er} novembre dernier, le décrivant comme un événement réussi, qui a attiré de nombreux participants provenant de partout dans la région, notamment de Hearst, Kapuskasing, Thunder Bay, Iroquois Falls, Timmins, Greenstone, Chapleau et Manitouwadge.

Par Ndery Dione

Le déroulement du tournoi s'est bien passé, affirme M. Rhéaume, expliquant qu'ils ont commencé à 9 h 30 et que l'événement s'est terminé vers 14 h 30, avec un total de 77 participants.

Il a ajouté que ce nombre était un peu plus petit que d'habitude, parce que c'était proche de l'Halloween. Mais d'une certaine manière, précise André Rhéaume, si l'événement avait eu lieu cette fin de semaine ci, il n'aurait pas obtenu une forte participation, puisque les routes étaient fermées vers l'est vendredi et samedi.

Exerçant cette activité depuis près de trois décennies, l'instructeur en chef du club Karaté Hearst se dit très satisfait de ses membres. Il souligne également l'importance de la tenue de ce tournoi annuel.

«C'est parce qu'en ayant des tournois, les membres vont faire la compétition contre des personnes des autres clubs plutôt que juste à l'interne de notre club. Donc ça donne accès à d'autres personnes qui sont à leur niveau. Et puis, ils peuvent mesurer un peu leurs compétences (...). Mais, moi ce que je dis tout le temps aux plus jeunes, c'est que tu gagnes ou tu ne gagnes pas, ce n'est pas important.» C'est également une belle occasion



Photos gracieuseté d'André Rhéaume



pour eux de s'améliorer, ajoute-t-il, précisant que le but n'est pas de gagner, mais d'essayer d'apprendre quelque chose.

«Au niveau des ceintures noires, Erin Couture de Thunder Bay a obtenu la première place en Wado Kai et Kelly Paré de Kapuskasing a pris la deuxième place en

Shotokan. Nicolas Gosselin de Thunder Bay a fini avec la première place en Wado Kai pour les hommes. En Shotokan, Jimmy Côté de Kapuskasing a mérité la première place tandis que Randy Quarrell du même club a décroché la deuxième place», indique André Rhéaume.

Hockey mineur :

Le HLK M13 divise

Par Guy Morin

Très peu d'action au hockey mineur la semaine dernière, dû à l'annulation de plusieurs matchs qu'ont occasionné les intempéries pendant que d'autres équipes étaient tout simplement en congé.

Le HLK M13 s'est malgré tout déplacé à Iroquois Falls pour y affronter les Eskimos.

Le premier match, les protégés d'Alain Rioux l'ont emporté 3 à 2. Un but et une passe pour Caleb Deschamps dans cette rencontre. Les autres marqueurs pour les gagnants sont Emma Losier et Simon Proulx. Mathieu Longtin et Thomas Fillion ont également obtenu des mentions d'aide.

Lors du second match, les visiteurs ont eu un peu plus de difficulté, s'inclinant finalement par la marque de 7 à 3.

Xavier Fortier a inscrit un doublé pour le HLK et Simon Proulx a réussi l'autre filet dans une cause perdante. Emma Losier, Malik Picard et Thomas Dubé ont chacun amassé des mentions d'aide.

Le HLK disputera ses prochaines parties le weekend du 22 novembre, alors qu'il accueillera la formation de South Porcupine.



. ET NE MANQUEREZ RIEN DE L'ACTION AVEC VOTRE ÉQUIPE FAVORITE.

Bilan de la dernière semaine, statistiques, commentaires de l'entraîneur et analyses

FAITES PARTIE DE LA GANG, TOUS DERRIÈRE LES JACKS!

La LHJNO est représentée par les Lumberjacks, les Thunderbirds et les Voodoos dans la LCHJ

Par Gilles Péloquin

Le classement des 20 meilleures équipes de la Ligue canadienne de hockey junior (LCHJ), en date du 10 novembre 2025, permet de constater que trois formations du circuit Mazzuca s'y retrouvent parmi 116 clubs répertoriés partout au Canada.

Après maintenant 10 semaines d'action dans le hockey junior A canadien, les Lumberjacks y figurent toujours en 16^e place comme «leaders» de la LHJNO, devant les Cubs de Sudbury qui ont rebondi depuis un mois en se retrouvant pour la première fois de l'année au 17^e rang cette semaine, tandis que les Voodoos de Powassan n'ont pas bougé depuis leur entrée il y a deux semaines, avec toujours une 19^e position.

CLASSEMENT DES 20 MEILLEURES ÉQUIPES DE LA LCHJ au 10 novembre 2025

1. Collège Français de Longueuil (LHJAAAQ) (1)
2. Niverville Nighthawks (MJHL) (3)
3. Rockland Nationals (CCHL) (2)
4. Toronto Patriots (OJHL) (6)
5. Trenton Golden Hawks (OJHL) (4)
16. Hearst Lumberjacks (LHJNO) (16)
17. Soo Thunderbirds (LHJNO) (Nouveau)
19. Powassan Voodoos (LHJNO) (19)

La Ligue canadienne de hockey junior (LCHJC) est une organisation nationale regroupant neuf ligues junior A, de l'Alberta aux Maritimes. La LHJC compte actuellement 116 équipes et plus de 2500 joueurs. Plus de 2500 anciens joueurs de la LHJC ont poursuivi leur carrière dans la LNH, la LAH, l'ECHL, la SPHL, la NCAA, U SPORTS et la LCH en Amérique du Nord, ainsi que dans des ligues européennes, au cours de la saison 2024-2025.

10^e semaine d'action dans la LHJNO : les trois nominés sont...

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que le gardien de but Jace Knoerle (Soo Eagles) ainsi que les attaquants James Legler (Soo Thunderbirds) et Brant Romaniuk (Rock de Timmins) ont été nommés les trois étoiles de la semaine pour la période se terminant le dimanche 9 novembre.

Par Gilles Péloquin

1^{re} ÉTOILE

Jace Knoerle, gardien de but des Eagles de Sault Ste. Marie MI – En fonction lors du weekend, Knoerle a remporté les deux matchs. Le gardien de 19 ans originaire de Roscoe en Illinois n'a concédé que deux buts, terminant ainsi la période avec une solide moyenne de 1,00 but encaissé par match et un pourcentage d'arrêts tout aussi remarquable de 0,975 lors des victoires à domicile contre Kirkland Lake et Sudbury. Après avoir rejoint les Eagles en provenance du système AAA des Madison Capitols au Wisconsin la saison dernière, Knoerle compte 22 victoires dans la NOJHL, donnant une fiche de 3-1-0-0 lors de ses quatre derniers départs.

2^e ÉTOILE

James Legler, attaquant des Thunderbirds de Sault Ste. Marie ON – Originaire de Beaconsfield au Québec, Legler, âgé de 20 ans, a mené les Thunderbirds à deux victoires consécutives contre Blind River et Kirkland Lake la semaine dernière. Il a commencé par marquer le but vainqueur et réaliser une passe décisive contre les Beavers vendredi, puis a ajouté deux autres buts et distribué deux passes décisives, dont une sur le but contre les Gold Miners le lendemain soir. Avec quatre matchs consécutifs à plusieurs points à son actif, l'ancien attaquant de l'Académie de hockey de l'Ontario s'est hissé en tête du classement des pointeurs des T-Birds avec 29 points. Il occupe désormais la neuvième place au classement général parmi tous les patineurs de la LHJNO avec 11 buts et 18 passes.

3^e ÉTOILE

Brant Romaniuk, attaquant du Rock de Timmins – Continuant à briller pour son équipe locale de Timmins, le jeune Romaniuk, âgé de 18 ans, a récolté quatre points lors du seul match de son club, une victoire à l'extérieur à Iroquois Falls dimanche. Il a notamment inscrit un triplé naturel en moins de 14 minutes pendant la deuxième période, dont un but décisif en infériorité numérique. Il a également récolté une mention d'aide. Ancien joueur du programme de hockey mineur des Trappers de North Bay, Romaniuk entame la semaine prochaine avec une séquence de sept matchs consécutifs avec au moins un point. Il n'a été blanchi qu'une seule fois lors de ses 16 dernières sorties et occupe le troisième rang du classement des buteurs (17 buts) ainsi que le sixième rang pour le total des points (34 points).

MALHEUREUSEMENT, aucun joueur des Lumberjacks n'a été sélectionné au cours de la dernière semaine et cela est fort logique avec un match remis (contre Timmins) et une défaite en prolongation face à Iroquois Falls. Cependant, notons les prouesses du jeune attaquant Cole Shepherdson (2a) et du défenseur Dylan Garvin (1b-1a).

Les pneus toutes saisons ne sont pas des pneus d'hiver



Défaite en prolongation 5 à 4 des Lumberjacks samedi soir dernier à Iroquois Falls

Blier (5 minutes) et Jacob Demers (aussi 5 minutes).

Le premier but de la saison d'Aiden Beavan, marqué quatre minutes et demie après le début de la prolongation, a fait la différence alors que le Storm d'Iroquois Falls est revenu pour battre les Lumberjacks de Hearst 5-4 lors d'une rencontre style des «séries» dans la Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario, samedi dernier à l'aréna Jus Jordan, devant une bonne assistance de 589 spectateurs.



Photo : Lumberjacks/web

Par Gilles Péloquin

1^{re} période

Le Storm a également pris un excellent départ, profitant d'une occasion en surnombre, 94 secondes après le début de la rencontre. Lucas Peever a fait une passe dans le cercle gauche pour Landon Trethewey, qui a décoché un tir puissant pour tromper le gardien des Lumberjacks, Alexandre Boivin. Plus tard dans la période initiale, Dylan Garvin de l'Orange et Noir a tenté un tir du côté droit qui a échappé au gardien partant d'Iroquois Falls, Virgil Sausset-Plateaux, et la marque était de un à un. Un effort en infériorité numérique en fin de période a permis à Ty McKay de filer vers l'avant et de se retrouver avec beaucoup d'espace pour inscrire

son 13^e but de la saison à 18:54 et donner l'avantage aux Jacks 2-1.

2^e période

Dans la deuxième période, l'équipe locale a égalisé après deux minutes de jeu grâce à Martin Brassard qui a reçu une passe transversale de Jacob Demers dans l'enclave et l'a aussitôt envoyée au fond du filet défendu par Alexandre Boivin. Poursuivant un match serré, Mathieu Comeau des Lumberjacks a marqué lors d'une cinquième sortie consécutive et a porté sa série de points à 10 en s'imposant sur l'aile droite et en inscrivant son 17^e but de la saison, «muselant» le cerbère du Storm, Virgil Sausset-Plateaux, à la 15e minute. Ainsi, les Lumberjacks reprenaient les devants dans ce match 3 à 2, et ce, après 40 minutes de jeu.

3^e période

Passant au troisième tiers, Dylan Garvin a aidé à générer un

quatrième but pour l'équipe de Guy Losier qui prenait les devants 4 à 2 dans la rencontre : but marqué cette fois par Keenan Quenneville à 2:12. Puis, lors d'un long avantage numérique, le Storm a marqué deux fois pour égaliser et envoyer le match en prolongation. Le 11^e but de Benjamin Coupal a porté la marque à 4-3 alors qu'il a converti une rondelle libre après une occasion de Landon Trethewey à la troisième minute de jeu. Lucas Peever a ensuite égalisé en récupérant le disque après une action qu'il avait amorcée lui-même et en décochant un tir frappé en angle fermé depuis le côté droit qui a complètement surpris le gardien des Jacks à la 8^e minute.

Pour ces deux derniers buts, l'Orange et Noir a joué avec «le feu», la discipline passant par-dessus bord sur des pénalités coûteuses, chaque fois à Mikaleb

PROLONGATION

En prolongation, Aiden Beavan a complété la remontée lorsqu'il a rejoint Lucas Peever en situation de deux contre un et, après avoir été mis en position idéale, il a décoché le tir gagnant par-dessus le bloqueur du gardien des Jacks, Alexandre Boivin, pour mettre fin au match, au grand plaisir des supporters d'Iroquois Falls. Grâce à ce résultat, victoire de 5 à 4 en prolongation, le Storm améliore son bilan cette saison en 19 joutes à huit victoires, neuf défaites et deux revers en tirs de barrage pour 18 points et le 7^e rang des 11 clubs de la LHJNO. Les Lumberjacks, qui récoltent au moins un point de classement dans ce revers de «quatrième période», conservent le 1^{er} rang du circuit Mazzuca avec un dossier maintenant de 15 gains, quatre revers à la régulière et deux défaites en prolongation pour 32 points de classement.

DANS LE VESTIAIRE... Quant au jeu de puissance dans cette joute, on note 2 en 5 chez le Storm et 0 en 2 pour les Jacks. Les Jacks ont été dominés par le Storm dans les tirs au but : 42 contre 36. La grande vedette du match c'est Lucas Peever avec une soirée de quatre points pour le Storm (1b-3a). Dylan Garvin (1b-1a) et Cole Shepherdson (0b-2a) étaient les meilleurs à l'offensive dans ce match pour les Jacks. Pour une rare fois cette saison, les Ouellet, Thompson et Comeau ont été réduits presque au silence par le Storm (fiche 1b-0a). **Les trois étoiles de la rencontre :** Lucas Peever du Storm, Dylan Garvin des Jacks et Aiden Beavan du Storm.

HORAIRE DE NOVEMBRE 2025

Capture d'écran : Lumberjacks/web

Nov. 15	Raptors	-	Lumberjacks	-	Claude Larose Recreation Centre	7:00 pm EST
Nov. 22	Thunderbirds	-	Lumberjacks	-	Claude Larose Recreation Centre	7:00 pm EST
Nov. 23	Thunderbirds	-	Lumberjacks	-	Claude Larose Recreation Centre	4:00 pm EST
Nov. 28	Cubs	-	Lumberjacks	-	Claude Larose Recreation Centre	7:00 pm EST
Nov. 29	Voodoos	-	Lumberjacks	-	Claude Larose Recreation Centre	7:00 pm EST

LE NORD, CHAQUE
JEUDI DANS VOTRE
BOITE COURRIEL

www.lenord.ca/abonnez-vous

Scannez le
code QR :





Les LUMBERJACKS «en chiffres» cette semaine dans la LHJNO...

Les Lumberjacks vont disputer un seul match cette fin de semaine, soit ce samedi 15 novembre à compter de 19 h au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst contre les Rapids de French River.

Par Gilles Péloquin

Le 18 octobre dernier, lors d'un premier duel entre les deux clubs, la formation de Guy Losier avait triomphé facilement 10 à 4 des Rapids devant leurs fans. Il s'agissait alors d'un 15^e gain en 19 parties contre les Rapids au fil des cinq dernières saisons dans le circuit Mazzuca.

L'Orange et Noir aura un calendrier plus que favorable durant les trois dernières semaines de novembre, avec cinq parties de suite à «la maison», sans aller jouer sur la route. Après la présence de French River ce samedi (15 novembre), les locaux vont recevoir tour à tour les Thunderbirds (2^e dans la LHJNO) les 22 et 23 novembre, puis le week-end suivant ils seront les hôtes d'abord le vendredi 28 novembre des Cubs de Sudbury (3^e dans la LHJNO) et le lendemain pour terminer le mois, samedi 29, place aux Voodoos de Powassan (5^e dans la LHJNO).

L'équipe locale domine toujours dans le circuit Mazzuca pour les buts marqués avec 100 exactement en 21 sorties comparativement à 98 pour Espanola aussi en 21 joutes, 87 pour Sudbury et 85 pour les Thunderbirds, ces deux clubs cependant en 20 rencontres.

Les Jacks dominent aussi le circuit Mazzuca en ce troisième mois d'activités avec 15 gains en 21 matchs, et trois autres clubs suivent avec 13 triomphes jusqu'ici : Sault Ste. Marie ON, Sudbury et Espanola. L'équipe de Guy Losier est également la formation avec le moins de défaites «à la régulière» avec quatre tout comme Powassan, cinq pour les Thunderbirds et le Rock de Timmins, six pour Sudbury et sept pour Espanola.

Dans les 10 derniers matchs des onze clubs de la LHJNO, les

Cubs de Sudbury présentent le meilleur dossier avec une récolte de 17 points sur 20 et une fiche de 8-1-1-0. Les Lumberjacks suivent au deuxième rang avec 16 points de classement sur 20, un dossier de 7-1-0-2. Les TBirds (7-2-1-0) et le Rock de Timmins (7-2-0-1) partagent ex aequo le troisième rang avec chacun 15 points.

L'Orange et Noir est actuellement 9^e sur 11 comme équipe la «plus punie» de la ligue avec 276 minutes au «cachot» en 21 parties pour une moyenne de 13,1 minutes/match. Les deux formations les plus punies du circuit Mazzuca sont Espanola (354 minutes) et Kirkland Lake (330 minutes).

L'excellent attaquant Mathieu Comeau des Lumberjacks est toujours le meilleur marqueur de la ligue après 10 semaines d'activités en saison 2025-2026 avec 44 points, devant Cameron Menard d'Espanola (39 points) et son coéquipier de ligne, Chase Thompson (37 points).

Pour sa part, Cameron Menard des Paper Kings domine pour les buts marqués jusqu'ici avec 20, devant Anden Marceau des Soo Eagles avec 18 et Mathieu Comeau des Jacks avec 17, tout comme Brant Romaniuk du Rock de Timmins.

À noter, un doublé pour notre équipe locale avec Mathieu Comeau (27) et Chase Thompson (24) pour les mentions d'aide en ce moment dans la LHJNO, devant Joseph Coates d'Espanola (23).

Chez les gardiens de la ligue après une vingtaine de parties cette saison en moyenne, plusieurs «hommes masqués» se signalent, dont Logan Vale d'Espanola pour le pourcentage d'efficacité .930; Nathan Maguire des Thunderbirds pour la moyenne avec 2.00; Jack Helkie des Paper Kings pour les blanchissages avec deux; et pour

le plus grand nombre de victoires actuellement, Alexandre Boivin des Lumberjacks (9-2-2-0) et aussi Mateo Beites des Cubs de Sudbury (9-2-0-0).

Jace Knoerle des Eagles est le

cerbère avec le plus de minutes jouées cette saison jusqu'ici dans la LHJNO soit 1,026, devant Alexandre Boivin (805 minutes) des Jacks et Keiran Caughran de French River (705 minutes).

CE SAMEDI AU CENTRE RÉCRÉATIF CLAUDE-LAROSE



15 NOVEMBRE, 19h

CLASSEMENT SAISON 2025-2026

Capture d'écran : Lumberjacks/web

Selon la LHJNO, 13 NOVEMBRE 2025

	GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW
1 Hearst Lumberjacks	21	15	4	0	2	32	0
2 Soo Thunderbirds	20	13	5	1	1	28	0
3 Greater Sudbury Cubs	20	13	6	1	0	27	1
4 Espanola Paper Kings	21	13	7	0	1	27	2
5 Powassan Voodoos	18	12	4	0	2	26	2
6 Timmins Rock	17	11	5	0	1	23	2
7 Iroquois Falls Storm	19	8	9	0	2	18	2
8 Soo Eagles	22	8	13	0	1	17	1
9 Blind River Beavers	19	6	11	0	2	14	2
10 Kirkland Lake Gold Miners	20	5	13	0	2	12	1
11 French River Rapids	19	3	16	0	0	6	1



NE MANQUEZ RIEN DES LUMBERJACKS!

SPORTIVEMENT VÔTRE avec Gilles «Pélo» Péloquin

Lun-Ven • 6 h 15 | 16 h 15 | 17 h 15 • 91,1 FM

Toute l'actualité sportive locale et nationale, en direct chaque semaine!

CINN911.com